



## **A l'attention de Mesdames & Messieurs Les Membres de la C.C.L.L.**

Ornans, le 1<sup>er</sup> décembre 2023

*Madame, Monsieur, Cher(e) Collègue,*

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir assister à la prochaine réunion du conseil communautaire de la Communauté de Communes Loue Lison qui se tiendra le

**LUNDI 11 DECEMBRE 2023**

**À 19h45**

*(Accueil à partir de 19h15)*

**A la salle de convivialité de Scey-Maisières**

*4 rue des cépages*

*En raison du faible nombre de places de parking, les élus sont encouragés à privilégier le covoiturage*

Vous trouverez ci-joint l'ordre du jour et le pré rapport ainsi que ses annexes.

A votre arrivée, je vous invite à signer la feuille d'émargement. Les titulaires d'une procuration sont invités à signer pour l' élu qu'ils représentent de même que les suppléants.

Au plaisir de vous rencontrer et avec mes remerciements anticipés, je vous prie d'agréer, **Madame, Monsieur, Cher(e) Collègue**, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

**Jean-Claude GRENIER**  
Président

P.S. : Compte tenu de la législation en vigueur, les collectivités territoriales représentant une population de plus de 3 500 habitants sont tenues de compléter l'ordre du jour des séances officielles par une note explicative sur les questions présentées.